

A St-François-d'Assise.—M. l'abbé Martial Levé, prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal, a prêché un triduum eucharistique dans l'église de St-François-d'Assise de Québec, de vendredi à dimanche, les 9, 10 et 11 avril.

Gravement malade.—Nous demandons à nos lecteurs de penser dans leurs prières à M. l'abbé Chs-Eugène Frenette, ancien curé de St-Jean-Port-Joli, dangereusement malade. Le vénérable octogénaire a été administré lundi, le 5 avril.

Ordination.—Dimanche matin, dans la chapelle St-Louis de la Basilique, Son Éminence le cardinal Bégin a élevé au sous-diaconat, M. l'abbé Ephrem Veilleux, du Collège de Lévis, et a conféré la prêtrise à M. l'abbé Eustache Michaud, de notre diocèse.

Frappé de paralysie.—Nous apprenons avec regret que M. le chanoine J.-O. Brousseau, fondateur des RR. SS. de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien, et des Frères de Notre-Dame des Champs, de la même paroisse, a été frappé de paralysie lundi, le 12 avril. Le vénérable malade a dû être administré.

Aux prières.—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Alphonse Laberge, décédé mercredi matin, le 7 avril, à Beauport, à l'âge de 71 ans. Il était le père de MM. les abbés Henri Laberge, vicaire à Saint-Malo, et Adolphe Laberge, vicaire au Sacré-Cœur, et Paul Laberge, ecclésiastique du Grand Séminaire de Québec ; des RR. SS. Ste-Euphémie et Ste-Agnès de Jésus, de la Congrégation Notre-Dame.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Décret de béatification.—Le dimanche 29 février, dans la salle Consistoriale, au Vatican, a été donné lecture, en présence du pape Benoît XV et d'un grand nombre de cardinaux, du décret de béatification des martyrs de l'Ouganda. Le postulateur de cette cause, le R. P. Burtin, des Pères Blancs, fit à cette occasion l'éloge de l'œuvre entreprise en Afrique par le cardinal Lavigerie. Le Pape, dans sa réponse à ce discours, après s'être associé à cet éloge, souligna la portée universelle de l'exemple de constance et de courage donné par les vingt-deux martyrs de l'Ouganda. Sa Sainteté parla ensuite des Filles de la Charité de Cambrai et des Ursulines de Valenciennes qui ont également